



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PALMARES ALTARES DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2017

**Avec 10 830 défaillances d'entreprises (-5,2%/3<sup>e</sup> trimestre 2016), le 3<sup>e</sup> trimestre 2017 est le meilleur depuis 10 ans.**

**Le nombre d'emplois menacés est également le plus faible de la décennie (33 800).**

**Paris le 24 octobre 2017** – La société Altares, spécialiste de la data economy, partenaire exclusif en France de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations BtoB, présente son étude des défaillances d'entreprises pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2017.

*« Il y a tout juste dix ans, durant l'été 2007, la France pliait à son tour sous la force autant inouïe qu'in vraisemblable de la crise des « subprimes ». Une décennie plus tard, en dépit d'indicateurs bons voire très bons, l'économie réelle hésite encore à parler de sortie de crise, préférant prudemment évoquer une reprise économique. »* Observe Thierry MILLON Directeur des études Altares.

*« Illustration pourtant d'une croissance retrouvée, cet été, le nombre trimestriel de défaillances d'entreprises est tombé sous le seuil des 11 000 pour la première fois en dix ans. Cette meilleure résistance des entreprises permet de ramener le nombre d'emplois menacés par les procédures judiciaires à 33 800 ; il y a seulement 3 ans nous en comptons 22 000 de plus. En données glissées sur douze mois, septembre signe la 34<sup>e</sup> baisse mensuelle consécutive du nombre de défaillances d'entreprises, exception faite de trois mois en 2015, où la hausse était de seulement l'épaisseur du trait. »* Relève Thierry MILLON.

#### **Les plus petites entreprises gardent le sourire**

En tendance, le nombre de jugements d'ouverture baisse encore sensiblement ce troisième trimestre (-5,2%/3<sup>e</sup> trimestre 2016), mais légèrement en retrait par rapport à l'évolution sur 9 mois (-6,4%) et sur 12 mois (-8,3%). Chacune des natures de procédure est en recul par rapport à l'été 2016 ; 220 procédures de sauvegarde, soit seulement 2% de l'ensemble des décisions, ont été prononcées (-13,4%) pour 3150 redressements judiciaires (-5,1%) et 7460 liquidations judiciaires (-5,0 %).

75% des décisions portent sur des microentreprises de **moins de trois salariés** ; ce sont donc ces dernières qui donnent le rythme. Or celui-ci est dynamique.

Si sur le 1<sup>e</sup> trimestre les très petites entreprises parvenaient à peine à passer dans le vert, sur le 2<sup>e</sup> trimestre la tendance était forte (-6,7%) et s'est confirmée (-6,7%) cet été 2017.

Les TPE de **3 à 9 salariés** parviennent à stabiliser la sinistralité après avoir enregistré ces derniers trimestres des baisses très importantes (-20% il y a un an). Le chiffre repasse dans le rouge (+3,7%) pour les PME de **20 à 49 salariés** après avoir, comme les TPE, connu des améliorations rapides sur de nombreux trimestres.

La sinistralité des PME de **50 à 99 salariés** se stabilise à un niveau bas, pendant que celle des PME de taille plus importante, à partir de **100 salariés**, se réduit sensiblement (-23%).

### Nombre de défaillances d'entreprises par type de procédure sur cinq ans.

	T3 2013	T3 2014	T3 2015	T3 2016	T3 2017	Evolution T3 2017/2016
Sauvegardes	356	375	330	254	220	-13,4%
Redressements Judiciaires	3 801	3 816	3 729	3 318	3 150	-5,1%
Liquidations Judiciaires	9 237	9 654	8 915	7 850	7 460	-5,0%
<b>Total Ouvertures</b>	<b>13 394</b>	<b>13 845</b>	<b>12 974</b>	<b>11 422</b>	<b>10 830</b>	<b>-5,2%</b>
Dont PME > 50 salariés	114	120	72	71	63	-11,3%
Total Emplois menacés	53 500	56 400	47 000	39 400	33 800	-14,2%
Total Ouvertures 12 mois glissés	63 955	64 162	63 246	60 090	55 100	-8,3%

### L'Habillement revient à la mode.

La **construction** conserve une tendance à deux chiffres (-10,9%), tirée notamment par le gros œuvre (-11%), et plus précisément la construction de maisons individuelles (-22%) ou la maçonnerie générale (-8%). L'amélioration est de -8% dans le second œuvre et -11% dans les travaux publics. Dans l'immobilier, les agences enregistrent un recul de 41% du nombre de procédures cet été.

Le **commerce** (-2,2%) offre des tendances hétérogènes. Ainsi, la réparation de véhicules automobiles patine (+1%) tandis que les défaillances d'entreprises augmentent de 11% dans l'alimentaire ou de 29% dans les soins de la personne et l'optique. Il est une branche, en revanche, où la détente est très marquée, c'est celle de l'habillement (-29%). Plus précisément le nombre de dépôts de bilan de magasins de détail spécialisés était en constante augmentation d'été en été depuis 2008, jusqu'à établir un record l'année dernière avec 299 défaillances ; Ce troisième trimestre 2017 signe une amélioration remarquable. Le secteur ne compte plus que 206 défaillances.

Les activités à destination du consommateur sont généralement bien orientées notamment la **restauration traditionnelle** (-7%) qui tombe juste sous les 700 défaillances (696) pour la première fois depuis six ans (663 en 2011T3), mais aussi les **salons de coiffure** (-9%) avec 179 défaillances, là encore le meilleur chiffre depuis l'été 2011 (156). L'hébergement semble afficher un mauvais chiffre (+17%), mais en réalité la sinistralité de l'été 2016 avait été très faible.

**L'industrie** continue d'être bien orientée (-4,3%), notamment dans l'agroalimentaire (-7%) porté par la moindre fragilité des artisans boulangers (-10%), dont moins de 200 (192) comme durant l'été 2012 ont dû déposer le bilan.

Dans les services aux entreprises, le conseil en **communication et gestion** bascule à nouveau dans le rouge (+11%), après des étés 2015 et 2016 plus favorables, tandis qu'au contraire les services **d'architecture et d'ingénierie** (-15%) poursuivent un redressement rapide amorcé dès l'été 2015.

De même, dans les services informatiques, la **programmation informatique** reste sous tension (+7%) alors que le **conseil en systèmes et logiciels informatiques** (-16%) est sur une belle tendance depuis cinq étés.

Les défaillances de **transporteurs routiers de fret de proximité** se stabilisent à un niveau bas aux environs de 150 procédures sur les 3<sup>e</sup> trimestres 2016 et 2017, soit une quarantaine de moins que lors des trois étés précédents. Pour le **fret interurbain**, en revanche, elles augmentent de 12% (66 RJL) ce trimestre après une précédente hausse de 7% durant l'été 2016. Mais c'est dans les transports de voyageurs que l'évolution est la plus sévère, et plus précisément chez les **taxis**. Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2014, 24 d'entre eux avait connu la défaillance, ils étaient 36 l'été suivant puis 55 un an plus tard, et sont 74 cet été 2017 ; trois fois plus de dépôts de bilan en seulement trois ans.

Parmi les autres activités, nous noterons que la santé humaine reste en souffrance (+8%) en particulier les **infirmiers et sages-femmes** (+53%), dont 66 étaient en cessation de paiement ce troisième trimestre.

Le **monde agricole** a bénéficié d'une fenêtre de respiration cet été, le nombre de défaillances recule de 9,3%, mais est encore en hausse de 9,3% sur neuf mois.

### Plusieurs régions enregistrent un plus bas sur dix ans

Si Bourgogne – Franche-Comté (+5,7%), Centre Val de Loire (+5,6%) et Provence-Alpes-Côte-D'azur (+3,4%) peuvent sembler dans le rouge, en réalité les tendances de ce trimestre doivent rappeler qu'un an plus tôt ces régions enregistraient leurs meilleurs chiffres de la décennie.

D'autres territoires sont clairement bien orientés sur un an et enregistrent un nombre de défaillances au plus bas sur dix ans. Il s'agit des nouvelles grandes collectivités créées l'année dernière au sein desquelles chacune des anciennes régions qui les composent affiche le trimestre le moins sinistré depuis l'été 2007. C'est le cas des Hauts-de-France (-19,4%), Nouvelle-Aquitaine (-12,2%), Bretagne (-11,4%), Auvergne – Rhône-Alpes (-8,7%), Occitanie (-5,8%) ou Pays-de-la-Loire (-3,5%).

La Normandie (-8,9%) s'inscrit également sur une tendance forte et un niveau de défaillances d'entreprises au plus bas sur huit ans.

L'Île-de-France (-2,5%) approche ses meilleures valeurs de 2011-2012, voire 2007.

Le Grand-Est (-2,0%) présente des résultats hétérogènes en son sein. Si Champagne-Ardenne et Lorraine enregistrent leur meilleur été depuis 2007, l'Alsace est dans le rouge après un mois de juillet délicat et peine à s'écarter du nombre de 335 défaillances, sa moyenne estivale depuis 2011.

La Corse offre la meilleure évolution régionale de ce 3<sup>e</sup> trimestre (-25%), mais elle avait connu un record de sinistralité sur l'été 2016. Avec 70 défaillances ces trois derniers mois contre 94 un an plus tôt, la Corse reste très au-dessus des 42 jugements enregistrés durant l'été 2011.

## Alors, sortie de crise ou vraie reprise ?

« La base même de l'économie réelle, c'est l'acceptation pour deux agents économiques de travailler ensemble, d'échanger. Mais pas d'échange sans confiance ! Or « la confiance se gagne en gouttes et se perd en litres » estimait Sartre. Après une reprise très encourageante en 2011, 2012 a tué dans l'œuf la confiance à peine renaissante. Comment, dans ces conditions, être certain de tenir enfin la vraie sortie de crise ? Au-delà de pléthore d'indicateurs convaincants, exception faite sans doute de celui de l'emploi qui ne parvient pas à accélérer, le sentiment de déjà vu bride les énergies et obscurcit le risque et le jugement. Or la décision de business ne se prend qu'après une analyse de son risque ; si ce dernier est difficilement mesurable, l'arbitrage sera difficile à rendre. » note Thierry MILLON.

« A la fin de l'année, notre pays comptera environ 54 000 défaillances, ce nombre était attendu et nous l'avions annoncé l'année dernière. On peut se féliciter qu'il exprime un recul sensible des dépôts de bilan, mais on peut aussi regretter qu'il soit encore deux fois supérieur à celui de notre voisin et partenaire allemand. Au-delà des spécificités techniques ou judiciaires, un des éléments devant expliquer cette moindre vulnérabilité des entreprises allemandes tient à la confiance des agents économiques qui s'appuie sur un respect des engagements décidés. Clé de voute de la relation d'affaires, la confiance se gagne notamment en payant ses factures à l'heure. Les deux tiers des clients allemands payent leurs fournisseurs à l'heure, c'est l'inverse en France, en particulier sur le second semestre ; d'abord les congés d'été sont le prétexte au report du règlement de certaines factures sur septembre, puis le « window dressing », pratiqué habituellement à l'occasion d'une opération de rachat-vente pour améliorer la présentation comptable de l'entreprise, tendrait à devenir aussi un usage de fin d'année visant à décaler les paiements de quelques factures. Le risque est que si certains fournisseurs peuvent élégamment relancer les clients retardataires à l'occasion de l'envoi des vœux, d'autres ne peuvent pas passer la trêve des confiseurs faute de trésorerie.

Alors oui, la reprise économique est vraiment là, mais pour encore trop d'acteurs, financièrement, la crise couve toujours ! » Conclut Thierry Millon.

A propos d'Altares - [www.altares.com](http://www.altares.com)

Acteur de premier plan de la Data Economy, Altares valorise le patrimoine Data des entreprises en le transformant en performance économique. Partenaire de confiance indépendant, Altares fournit, collecte, analyse et enrichit les données afin de les rendre « intelligentes » et d'en faire un outil décisionnel agile pour les Directions Générales et opérationnelles des entreprises. Dans un monde où la technologie accélère de façon exponentielle (IA, objets connectés, blockchain, programmation) mais où l'intuition humaine n'a jamais été aussi utile, le groupe propose son expertise sur toute la chaîne de valeur de la data.

Partenaire exclusif en France de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations BtoB, Altares se positionne comme le partenaire de référence des grands comptes, ETI et PME en leur offrant un accès privilégié à ses bases de données sur plus de 260 millions d'entreprises dans 220 pays. Avec l'acquisition récente de D&B Benelux, le groupe compte désormais 420 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 115 millions d'euros.

## CONTACTS PRESSE

### Altares

Thierry Millon – Directeur des Etudes  
Tél : 04 72 65 15 51  
thierry.millon@altares.com

### VP Communication - Agence Presse

Véronique Pouzeratte  
Tél : 06 81 29 81 90  
vpouzeratte@vp-communication.com